



Réf. Farde e-Assemblées : 2407652

N° OJ : 89

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/06/2021

Objet : Conseil de quartier Neder-over-Heembeek - Mutsaard.- Renouvellement et désignation des membres du Conseil de quartier.

Le Conseil communal,

Vu l'article 120 bis de la nouvelle loi communale qui prévoit que le Conseil Communal peut instituer des conseils consultatifs pouvant rendre un avis sur une ou plusieurs questions déterminées ;

Vu que le Conseil Communal a adopté en sa séance du 21 octobre 2019 la Charte de la participation de la Ville de Bruxelles ;

Vu la décision du Collège en sa séance du 21 novembre 2019 de créer des Conseils de quartier de façon progressive dans 8 quartiers ;

Vu la décision du Collège en sa séance du 21 novembre 2019 d'adopter l'organisation globale des Conseils de quartier ;

Vu que le Conseil communal a adopté en sa séance du 2 décembre 2019 le règlement cadrant la mise en place des Conseils de quartier ;

Vu le règlement adapté des Conseils de quartiers validé par le Collège en sa séance du 20 février 2020 ;

Vu le règlement adapté des Conseils de quartier adopté par le Conseil communal en sa séance du lundi 2 mars 2020 ;

Vu la décision du Conseil communal en sa séance du 16 mars 2020 de désigner les membres du premier conseil de quartier mis en place à Neder-over-Heembeek - Mutsaard ;

Vu la décision du Collège en sa séance 25 mars 2021 de procéder à un nouveau tirage afin de renouveler les membres du conseil de quartier, conformément à l'article 7 du règlement qui précise que la durée du mandat est d'un an à moins qu'un membre veuille prolonger sa participation à une deuxième année,

Considérant que sur les 11 membres citoyens, 4 ont choisi de rester une deuxième année et que sur les 6 membres représentant une association, 3 ont confirmé rester une deuxième année, et de ce fait 7 nouveaux membres citoyens et 3 nouveaux membres représentant des associations doivent être désignés ;

Considérant que les 4 membres citoyens ayant marqué leur volonté de participer une deuxième année au Conseil de quartier sont :

- Dhr Jean-Pierre Van Hautegeem,
- Dhr Pieter Allers,
- Mme Ernestine Mula Kakiba,
- Mme Dorcy Youssef ;

Considérant que les 3 associations ayant marqué leur volonté de participer une deuxième année au Conseil de quartier sont :

- L'asbl La ferme « Nos pilifs », Trassersweg 347 à 1120 Bruxelles,
- La Promenade Verte de Neder-over-Heembeek / De Groene Wandeling van Neder-over-Heembeek, Trassersweg 347 à 1120 Bruxelles,
- Le Comité de quartier Versailles, Laskouter 7 à 1120 Bruxelles ;

Considérant que, pour procéder à la désignation des membres « habitants », en date du 6 avril 2021 suivant les dispositions pratiques et légales prévues dans le règlement des Conseils de quartier susmentionné, le département de la démographie a transmis une liste de 2.000 habitants de Neder-over-Heembeek - Mutsaard tirés au sort avec le concours de I-City, une liste dans laquelle la parité homme - femme était respectée, une liste contenant le nom, prénom, adresse complète, genre et régime linguistique des citoyens ainsi sélectionnés ;

Considérant qu'un courrier postal personnalisé a été adressé aux 2.000 habitants sélectionnés par tirage au sort les invitant à manifester leur envie de se porter candidats à ce Conseil de quartier. Ce courrier leur expliquant aussi qu'un second tirage serait opéré parmi les candidats sur base de données sociodémographiques à introduire avec leur candidature, en précisant qu'il s'agit de la volonté de la Ville d'opérer cette sélection par tirage au sort pour refléter au mieux la représentation « statistique » du quartier ;

Considérant que les critères sociodémographiques en question sont au nombre de 5 et que dans un ordre de priorité, il s'agit : 1. de la tranche d'âge, 2. du niveau étude, 3. de l'occupation, 4. de la langue et 5. du genre ;

Considérant que sur les 2.000 personnes invitées à poser leur candidature, 75 inscriptions pour Neder-over-Heembeek - Mutsaard ont été validées en date du 8 mai 2021 ;

Considérant qu'un tirage au sort a été effectué en date du 18 mai 2021 au moyen d'un algorithme réalisé par la Particitiz dans le cadre du marché CDA/011083/CMC ;

Considérant que le tirage au sort respecte au mieux les données statistiques du quartier mais que d'une part le profil des quatre membres restants et d'autre part les ressources des candidats nous ont obligé de resserrer les critères sur trois principalement à savoir la parité de genre, le niveau de scolarité et la répartition des tranches d'âge (voir en annexe le rapport des résultats de ce tirage, ainsi que la correspondance recherchée entre les données statistiques et le nombre de sièges dans le conseil de quartier que cela suppose) ;

Considérant qu'ainsi 7 nouveaux candidats ont été tirés au sort le 18 mai 2021 et que les 7 citoyens candidats suivants ont été contactés et ont confirmé leur intérêt de prendre part au Conseil de quartier :

- M. Dekeuleneer Patrick,
- M. Kuba Sitko,
- Mme Rifk Tourija,
- M. Kanu-Ane Kyko,
- M. Bathily Yaya,
- Mme Pyatina Olena,
- Mme Alimolla Beyza ;

Considérant que le Conseil de quartier doit se composer aussi de 6 membres issus du monde associatif, économique, culturel, et sportif désignés par le collège avec comme attention de veiller à une diversité maximale sur base des critères suivants : l'objet social, le périmètre d'action, le public touché ;

Considérant qu'en date du 23 avril 2021, 57 associations ont été sollicitées pour poser leur candidature ;

Considérant qu'en date du 8 mai 2021, 5 candidatures ont été rentrées ;

Considérant que pour sélectionner les candidats représentant une association, l'analyse tend à refléter la diversité associative, culturelle, linguistique et sociale des quartiers concernés ;

Considérant que sur base de cette analyse, 3 associations candidates ont été retenues en date du 25 mai 2021, dont voici la liste précise :

- Multijobs asbl, rue de Beyseghem, 125 boîte 2, 1120 Bruxelles,
- 1120 NOH, Rue des Faines, 1120 Bruxelles,
- Association de Parents de l'école fondamentale à la Croisée des Chemins, avenue des Croix de Guerre, 78/80, 1120 Bruxelles ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1 : Les 11 candidats « citoyens » suivants sont désignés membres du Conseil de quartier de Neder-over-Heembeek - Mutsaard (voir liste avec coordonnées des candidats en annexe de l'arrêté), les quatre premiers citoyens de cette liste désignés dans la première



année du Conseil prolongent leur participation pour une deuxième année :

1. Dhr Jean-Pierre Van Hautegeem,
2. Dhr Pieter Allers,
3. Mme Ernestine Mula Kakiba,
4. Mme Dorcy Youssef,
5. M. Patrick Dekeuleneer,
6. M. Kuba Sitko,
7. Mme Tourija Rifk,
8. M. Kyko Kanu-Ane,
9. M. Yaya Bathily,
10. Mme Olena Pyatina,
11. Mme Beyza Alimolla.

Article 2 : Après analyse des candidatures, les 6 associations suivantes sont désignées membres du Conseil de quartier de Neder-over-Heembeek - Mutsaard), les trois premières associations de cette liste désignées dans la première année du Conseil prolongent leur participation pour une deuxième année :

1. L'asbl La ferme « Nos pilifs », Trassersweg 347 à 1120 Bruxelles,
2. La Promenade Verte de Neder-over-Heembeek / De Groene Wandeling van Neder-over-Heembeek, Trassersweg 347 à 1120 Bruxelles,
3. Le Comité de quartier Versailles, Laskouter 7 à 1120 Bruxelles,
4. Multijobs asbl, rue de Beyseghem, 125 boîte 2, 1120 Bruxelles,
5. 1120 NOH, Rue des Faines, 1120 Bruxelles,
6. Association de Parents de l'école fondamentale à la Croisée des Chemins, avenue des Croix de Guerre, 78/80, 1120 Bruxelles.

Annexes :

[Analyse graphique des membres citoyens \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)